



À l'aube du 6^e jour

En amont du CTM du 25 mars 2016

Demain, vendredi 25 mars 2016, se tiendra un comité technique ministériel.

Très ministériel, puisque cette date – entre deux CTM « ordinaires », celui du 11 mars et celui du 5 avril 2016 – a été fixée par la ministre, en fonction de son agenda.

En effet, comme à chaque nouvelle arrivée, les représentants des personnels ont eu droit au même sempiternel refrain : « [...] *la (le) ministre souhaite présider le premier CTM qui se tiendra tel jour à telle heure...* ».

Mince ! Flûte ! Le premier CTM s'est déjà tenu... mais pas vraiment, non plus...

Car, pour permettre à la ministre de présider un « vrai » CTM, l'ordre du jour élaboré pour le comité du 11 mars 2016 a été restreint au seul point relatif au décret modifiant celui de l'Inrap.

À cet ordre du jour initial du 11 mars reporté au 25 mars a été ajouté un « point zéro » intitulé « *Intervention de Madame Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, sur les grands enjeux sociaux et la politique du personnel du ministère* ».

Intervention... C'est bien le mot ! Il est en effet probable que la ministre « intervienne », puis éventuellement écoute les questions et entende les interrogations des organisations syndicales, avant de prendre congé « *car son agenda est chargé* ». Et le CTM se déroulera alors comme d'habitude, sans la ministre.

Deux questions se posent. La première – évidente – quel était l'intérêt de retarder de deux semaines les sujets à l'ordre du jour du 11 mars puisque la ministre sera vraisemblablement absente des débats sur les nombreux points techniques qui doivent être présentés ?

La seconde question ensuite. Qu'attend véritablement un ministre des représentants des personnels au CTM ?

Pour engager un dialogue et plus encore, ouvrir une concertation, les premiers des pré-requis auraient été d'une part de demander à **l'ensemble** des organisations syndicales leurs disponibilités pour cette date et d'autre part de confirmer la présence de la ministre sur la journée complète du CTM.

Les représentants de la CFDT-Culture ne pourront pas participer au CTM le 25 mars. Sans doute, auraient-ils pu modifier leurs agendas mais encore aurait-il fallu qu'ils aient été consultés au préalable sur cette date.

Mais nous l'avons bien compris, **le plus important est que la ministre soit présente** avec sa cohorte de DG qui d'ordinaire ne sont presque jamais présents.

.../...

La CFDT-Culture l'a dit et répété : nous voulons que le CTM aborde ENFIN **les questions des politiques culturelles, et de leurs enjeux transversaux** pour les services. Enjeux tout autant sociaux, que structurels, et **que nous souhaitons aborder avec vous, madame la ministre**, ou avec les représentants de votre cabinet mais **dans la durée et sur le fond**, et non par des apparitions ponctuelles.

Nous désirons également que cette instance cesse de n'être qu'une chambre d'enregistrement : aucun des points à l'ordre du jour n'est inscrit pour avis, à part évidemment les PV. Nous réclamons que les objections formulées par les représentants des personnels ne soient pas perçues comme des refus ou de l'immobilisme mais comme une prise en compte véritable de la réalité du quotidien des agents ! **Les ministres passent, les organisations syndicales, elles, restent et poursuivent leurs actions.**

Les discours convenus sur la passion qui anime les agents, sur la beauté de ce ministère et son utilité, on en a « goûté » et perçu « les effets » : budgets en berne, recrutements bloqués par les plafonds d'emploi, missions qui disparaissent sous les notes, les rapports, les réorganisations et autres dommages collatéraux...

Nous sommes las de servir d'alibi à des réunions censées être des espaces de dialogue mais qui, en réalité, ne le sont jamais. Mais nous sommes résolus à toujours faire entendre l'intérêt des personnels et à faire connaître leurs préoccupations. **Nous persévérons dans notre engagement à défendre le service public culturel, qui reste un rempart pour notre démocratie - mais pour combien de temps encore ?**

La CFDT-Culture,
Paris, le 24 mars 2016